



Québec, le 13 juin 2012

Monsieur Jean-Marc Fournier
Leader parlementaire du gouvernement
1035, rue des Parlementaires, bureau 1.39
Québec (Québec) G1A 1A4

Cher collègue,

Le 17 mai 2012 était déposé, à l'Assemblée nationale, l'extrait d'une pétition signée par 773 pétitionnaires pour demander la mise en œuvre d'une campagne nationale médiatisée Web-télé dans le but de lutter contre l'intimidation dans les établissements scolaires.

Le 12 février 2012 était rendue publique la Stratégie gouvernementale de mobilisation de la société québécoise afin de lutter contre l'intimidation et la violence à l'école intitulée *L'intimidation, c'est fini. Moi, j'agis*. Cette stratégie se décline en quatre actions : mobiliser, communiquer, légiférer et agir. En ce qui concerne plus particulièrement l'aspect législatif, c'est le 12 juin 2012 qu'a été adoptée, à l'unanimité par l'Assemblée nationale, le projet de loi n° 56, Loi visant à prévenir et à combattre l'intimidation et la violence à l'école.

Le message lancé par le gouvernement est clair : il faut agir et l'école ne doit pas être seule à le faire. Il s'agit d'une responsabilité de l'école et de toute la société. Les ressources sont importantes, mais c'est la mobilisation et l'engagement de chacun au quotidien, autour d'un plan d'action structuré, qui peut faire la différence dans la lutte contre l'intimidation et la violence. C'est un appel à la mobilisation qui est lancé.

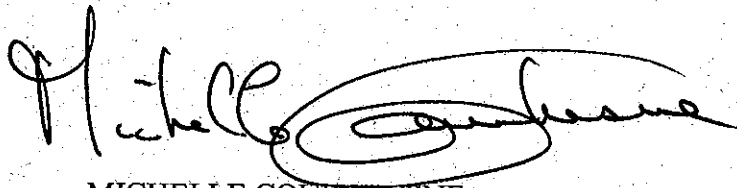
...2

La Stratégie gouvernementale s'appuie notamment sur une campagne nationale de communication multimédia d'une durée de trois ans. Cette campagne comprend un microsite Web (www.moi-jagis.com) destiné aux jeunes, aux parents et aux éducateurs. On y trouve beaucoup d'information sur l'intimidation et on peut y signer la *Déclaration québécoise d'engagement contre l'intimidation et la violence*. En appui à ce site, des publicités ont été diffusées, dès le premier volet de la campagne, à la télévision, sur le Web et dans les imprimés. De plus, un concours a été organisé afin d'offrir aux élèves de toutes les écoles du Québec l'occasion de soumettre leurs bons coups pour lutter contre l'intimidation et la violence. Ces bonnes pratiques sont promues dans le microsite où l'on fait également connaître les diverses actions mises en place dans le cadre de la campagne.

La Stratégie gouvernementale prévoit aussi qu'une semaine thématique contre l'intimidation aura lieu chaque année, autour du 2 octobre, date de la Journée internationale de la non-violence. Le lancement de cette semaine sera l'occasion de mettre en œuvre le deuxième volet de la campagne de communication.

Les actions en cours dans le cadre de la Stratégie gouvernementale, particulièrement la campagne nationale de communication, répondent tout à fait aux préoccupations exprimées dans le cadre de la pétition déposée à l'Assemblée nationale.

Je vous prie d'agréer, cher collègue, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Michelle Courchesne', with a large, stylized flourish at the end.

MICHELLE COURCHESNE